



indoor air quality and energy saving

MANUEL D'INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN



CAFIL



GROUPE DE FILTRAGE



Cher Client,

Merci pour l'attention prêtée au produit UTEK, conçu et réalisé pour garantir des valeurs réelles à l'Utilisateur :
Qualité, Sécurité et Economie sur les consommations.

SOMMAIRE

NORMES GÉNÉRALES	pag.3
NORMES POUR L'ENTRETIEN	pag.3
RISQUES RÉSIDUELS	pag.4
PANNEAUX SUR MACHINE	pag.4
- signaux d'interdiction	
- signaux de mise en garde-information	
- signaux d'identification	
RÉCEPTION DE LA MARCHANDISE	pag.5
MANUTENTION	pag.5
STOCKAGE	pag.5
ARRÊT PROLONGÉ	pag.5
DÉMARRAGE	pag.5
DÉMONTAGE ET MONTAGE	pag.5
ÉLIMINATION	pag.5
INSTALLATION DU GROUPE	pag.6
ENTRETIEN ET NETTOYAGE	pag.8
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT	pag.9



NORMES DE SÉCURITÉ ET MARQUAGE "CE"

Nos techniciens sont engagés chaque jour dans la recherche et le développement en étudiant des produits de plus en plus efficaces dans le respect des "normes" de sécurité en vigueur. Les normes et les recommandations reportées ci-dessous reflètent essentiellement ce qui est en vigueur en matière de sécurité et dont se basent principalement sur l'observation de ces normes de caractère général. Nous conseillons donc vivement à toutes les personnes exposées de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents en place dans son pays. CLA s.r.l. se dégage de toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés sur des personnes et objets découlant de la non-observation des normes de sécurité, ainsi que des éventuelles modifications apportées sur le produit. La marque CE et la déclaration de conformité relative attestent la conformité aux normes communautaires applicables. Les produits qui ne reportent pas sur la plaque la marque CE doivent être complétés par l'acheteur qui devra ensuite certifier toute l'installation, pour fournir ainsi la certification de conformité.

Les machines sont conformes à ce qui est prescrit par :

- Directive machines 2006/42/CE
- Directive basse tension 2014/35/CE
- Directive compatibilité électromagnétique 2014/30/CE

NORMES GÉNÉRALES

Les protections de sécurité ne doivent pas être retirées sauf cas d'absolue nécessité de travail ; dans ce cas, il faudra adopter immédiatement des mesures adaptées visant à mettre en évidence le danger possible. La réinitialisation sur le produit des protections en question doit se faire dès que les raisons de l'extraction temporaire cessent. Toutes les interventions d'entretien (ordinaire et extraordinaire) doivent être effectuées avec la machine arrêtée et l'alimentation électrique, pneumatique, etc. désactivées. Pour éviter le danger de possibles introductions accidentelles, mettre sur les tableaux électriques, sur les centrales et sur les pupitres de commande des panneaux d'avertissement avec l'inscription "Attention : commande exclue pour entretien en cours". Avant de brancher le câble d'alimentation électrique au bornier, vérifier que la tension de ligne corresponde à celle reportée sur la plaque qui se trouve sur la machine. Faire attention aux étiquettes qui se trouvent sur le produit ; si elles devaient devenir illisibles avec le temps, les remplacer.

NORMES POUR L'ENTRETIEN

Le personnel chargé de l'entretien, en plus de devoir observer les dispositions de loi en vigueur en matière de prévention, doit respecter les instructions reportées ci-dessous :

- Il doit porter un habillement de protection contre les accidents adapté ;
- L'utilisation de coquilles acoustiques est obligatoire quand le bruit dépasse la limite admissible ;
- Il doit vérifier l'existence d'un interverrouillage qui empêche le démarrage de la machine de la part d'autres personnes.

RISQUES RÉSIDUELS

On a effectué l'analyse des risques des produits comme prévu par la Directive Machines (annexe I de la Directive 2006/42/CE). Ce manuel reporte les informations destinées à tout le personnel exposé afin de prévenir de possibles endommagements sur des personnes et/ou objets à cause de risques résiduels.

PANNEAUX SUR MACHINE

Différents pictogrammes de signalisation peuvent être présents sur la machine et ils ne doivent pas être retirés. Les signaux se divisent en :

- SIGNAUX D'INTERDICTION

Ne pas réparer ni régler durant le mouvement



- SIGNAUX DE MISE EN GARDE-INFORMATION

. Attention à la présence de courant électrique



. Danger démarrage automatique



. Prêter attention au mode d'emploi



. Mise à la terre de la machine



- SIGNAUX D'IDENTIFICATION

Plaque n. de série : reporte les données du produit et l'adresse du fabricant ou de son mandataire.



N.B. : d'autres signaux peuvent être ajoutés au produit en relation avec l'analyse faite du risque résiduel.

RÉCEPTION DE LA MARCHANDISE

Chaque produit est contrôlé soigneusement avant d'être expédié. Au moment de la réception, il faut contrôler que le produit n'ait pas subi de dommages durant le transport ; en cas contraire, faire réclamation au transporteur. Le transporteur est responsable de dommages éventuels découlant du transport. Les produits sont emballés sur palette et fixés à celle-ci avec des attaches et du film protecteur, ou bien dans des boîtes en carton autoportantes convenablement fixées sur la palette.

MANUTENTION

Avant de déplacer le produit, s'assurer que l'engin utilisé soit de portée adaptée. Pour le levage, se servir d'un élévateur à fourches et soulever la palette. Le levage à la main maximum est précisé dans la norme 89/391/CEE et successives. En général, un poids de 20 kg est acceptable en dessous de l'épaule, mais au-dessus du niveau du sol.



STOCKAGE

Conserver le groupe dans un lieu abrité, sans humidité excessive et non sujet à de forts écarts thermiques afin d'éviter la formation de condensation à l'intérieur du groupe.

ARRÊT PROLONGÉ

En cas d'arrêt prolongé, avec le groupe raccordé au circuit de ventilation, fermer les conduits d'aspiration/distribution et contrôler régulièrement l'absence d'humidité à l'intérieur de la machine. En cas de formation d'humidité, la sécher immédiatement.

DÉMARRAGE

Avant le démarrage, il convient d'effectuer des contrôles (suivre les indications de sécurité reportées dans le paragraphe DÉMONTAGE ET MONTAGE) :

- S'assurer qu'à l'intérieur du groupe, il n'y ait pas de condensation, et le cas échéant, la sécher avant de mettre le groupe en fonctionnement ;
- Contrôler l'état des filtres ;
- S'assurer qu'à l'intérieur du produit il n'y ait pas de corps étrangers et que tous les composants soient fixés dans leurs emplacements ;
- Vérifier manuellement que la turbine ne frotte pas sur les parois ;
- Vérifier que le portillon d'inspection soit fermé.

ATTENTION

Le branchement électrique doit être effectué par un personnel qualifié.

DÉMONTAGE ET MONTAGE

Avant d'entreprendre une quelconque opération, s'assurer que le produit ne soit pas en fonctionnement et ne puisse pas accidentellement être alimenté électriquement et que la turbine soit arrêtée. Le démontage et le montage relatif sont des opérations d'entretien extraordinaire, ils doivent être effectués par un personnel qualifié.

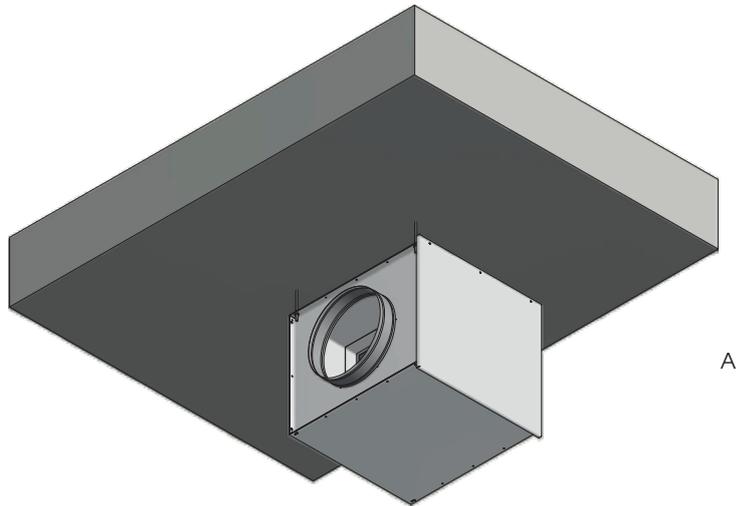
ÉLIMINATION

Ne pas essayer de démonter le système tout seuls : le démontage du produit et de toute autre partie doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux normes locales et nationales relatives en vigueur.

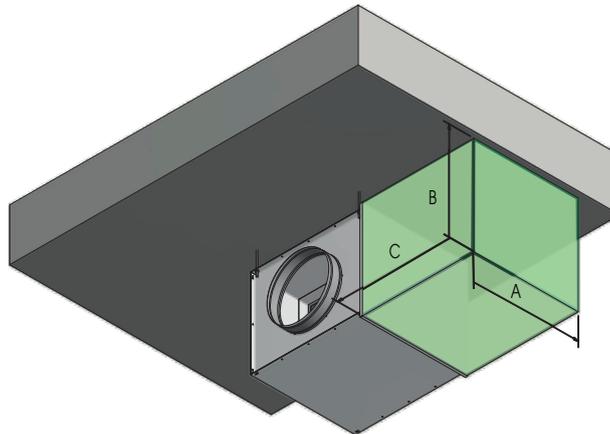


INSTALLATION CAFIL AVEC INSPECTION LATÉRALE

Le groupe est doté de trous de fixation dans les quatre coins où il est possible de s'accrocher avec des barres filetées ou des chaînes pour faciliter la fixation au plafond et son nivellement (voir Fig. A). Une fois le groupe assuré dans la bonne position, effectuer le branchement avec la canalisation.



■ Espaces minimums nécessaires pour les opérations d'entretien (mm)



Modèle	A	B	C
CAFIL 1	270	250	400
CAFIL 2	320	400	500
CAFIL 3	500	600	600
CAFIL 4	570	630	600
CAFIL 5	570	500	900
CAFIL 6	690	630	1000

Cette opération doit être effectuée **UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ**



Installer le groupe par le biais d'engins appropriés (poids de 7 kg jusqu'à 78 kg) afin d'éviter des risques durant les procédures de manutention de la charge. Ne pas stationner sous le groupe tant qu'il n'est pas correctement fixé au plafond. Durant l'installation, il pourrait être nécessaire d'effectuer des travaux en hauteur (plus de 2 m de haut). Évaluer donc les risques de chute du haut, suspensions inertes ou lésions générales et adopter les précautions nécessaires.

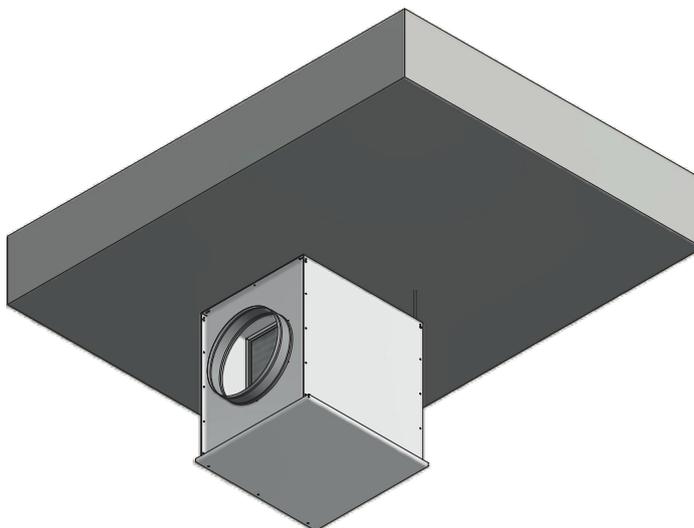


EPI : équipements de protection individuelle

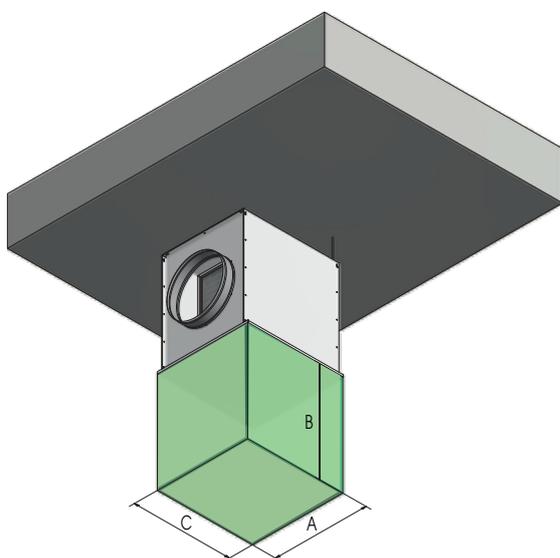


INSTALLATION CAFIL AVEC INSPECTION DU BAS

Le groupe est doté de trous de fixation dans les quatre coins où il est possible de s'accrocher avec des barres filetées ou des chaînes pour faciliter la fixation au plafond et son nivellement (voir Fig. B). Une fois le groupe assuré dans la bonne position, effectuer le branchement avec la canalisation.



■ Espaces minimums nécessaires pour les opérations d'entretien (mm)



Modèle	A	B	C
CAFIL 1	270	250	400
CAFIL 2	320	400	500
CAFIL 3	500	600	600
CAFIL 4	570	630	600
CAFIL 5	570	500	900
CAFIL 6	690	630	1000

Cette opération doit être effectuée **UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ**



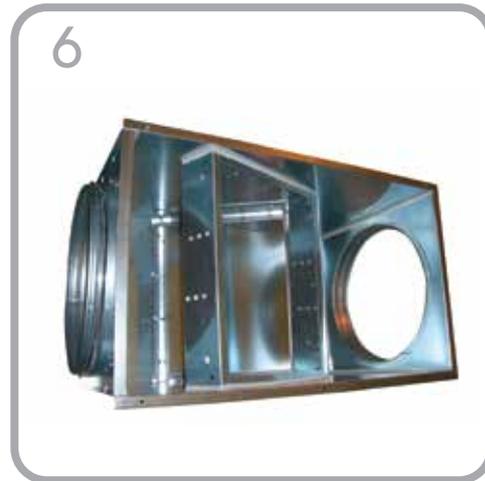
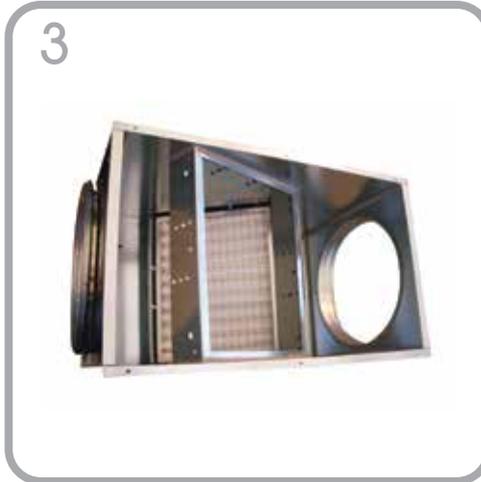
Installer le groupe par le biais d'engins appropriés (poids de 7 kg jusqu'à 78 kg) afin d'éviter des risques durant les procédures de manutention de la charge. Ne pas stationner sous le groupe tant qu'il n'est pas correctement fixé au plafond. Durant l'installation, il pourrait être nécessaire d'effectuer des travaux en hauteur (plus de 2 m de haut). Evaluer donc les risques de chute du haut, suspensions inertes ou lésions générales et adopter les précautions nécessaires.



EPI : équipements de protection individuelle



ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES FILTRES



Cette opération doit être effectuée **UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ**



ATTENTION : avant d'effectuer une procédure quelconque sur le groupe, s'assurer qu'il n'y ait pas de tension.



EPI : équipements de protection individuelle



ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

ANOMALIE	CAUSES	SOLUTIONS
Débit d'air insuffisant	Filtre bouché	Remplacer ou nettoyer le filtre

Cher Client,

Merci pour l'attention prêtée au produit UTEK, conçu et réalisé pour garantir des valeurs réelles à l'Utilisateur : Qualité, Sécurité et Economie sur les consommations.



Made in Italy

**AZIENDA CON SISTEMA
DI GESTIONE QUALITÀ
CERTIFICATO DA DNV GL**
ISO 9001

**AZIENDA CON
SISTEMA DI GESTIONE
AMBIENTALE CERTIFICATO
DA DNV**
ISO 14001